AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**213C1249**
FR0010331421-FS0498

13 août 2013

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**INNATE PHARMA**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 août 2013, complété par un courrier reçu le 13 août 2013, la société Alta Partners (One Embarcadero Center, 37th Floor, San Francisco, CA 94111, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 août 2013, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société INNATE PHARMA et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 798 274 actions INNATE PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 4,72% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions INNATE PHARMA hors marché.

_____

[1] Sur la base d'un capital composé de 38 135 892 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.